



# PROJET DE FONCTIONNEMENT

Nom du relais petite enfance : .....

Gestionnaire du relais petite enfance : .....

Période contractuelle : .....



Équipement financé par la Cnaf



Nom du relais petite enfance : L'Îlot Bambins

Gestionnaire du relais petite enfance : Le Tonnerrois en Bourgogne

Période contractuelle du 01/01/2022 au 31/12/2026

# SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	2
PREAMBULE.....	2
1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance .....	4
2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet .....	7
2.1. Les moyens humains : .....	7
2.2. Le planning et les actions : .....	8
2.3. Les locaux .....	9
2.4. Le matériel .....	10
3. Le contexte territorial du Relais .....	11
3.1. L'information et l'accompagnement des familles.....	17
Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire.....	18
Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne .....	20
Le guichet unique d'information (mission renforcée).....	20
Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels.....	21
Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur .....	21
4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels.....	22
Informar les professionnels sur le métier .....	22
Informar et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr .....	22
Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels.....	23
Organiser des ateliers d'éveil .....	25
L'analyse de la pratique (mission renforcée) : .....	25
Accompagner le parcours de formation des professionnels.....	25
Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels .....	27
Promouvoir le métier d'assistant maternel.....	27
La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) : .....	27

# PREAMBULE

Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du relais petite enfance sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du Rpe, avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des relais petite enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels<sup>1</sup> de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du relais petite enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire et le Rpe bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

---

1

selon l'article L. 214-2-1 du Casf, le Rpe accompagne les assistants maternels et peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

## 1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

<b>Nom du relais :</b>
Adresse administrative : 2 rue du professeur ABEL MINARD 89700 TONNERRE
Numéro(s) de téléphone : 03.86.55.10.52
Adresse email : <b>ramlilotbambins@ccltb.fr</b>
Date de création : Août 1994

<b>Gestionnaire :</b>
Nature juridique : EPCI
Adresse : 2 rue de la gare 89700 TONNERRE
Nom du responsable hiérarchique de l'animateur : LAMOTTE Léa
Coordonnées de contact : 03-86-55-44-38

<b>Communes et intercommunalités couvertes par le relais</b>
<b>AISY SUR ARMANCON</b>
<b>ANCY LE FRANC</b>
<b>ANCY LE LIBRE</b>
<b>ARGENTENAY</b>
<b>ARGENTEUIL SUR ARMANCON</b>
<b>ARTHONAY</b>
<b>BAON</b>
<b>BERNOUIL</b>
<b>CHASSIGNELLES</b>
<b>CHENEY</b>
<b>COLLAN</b>
<b>CRUZY LZE CHATEL</b>
<b>CRY</b>
<b>DANNEMOINE</b>
<b>DYE</b>
<b>EPINEUIL</b>
<b>FLOGNY LA CHAPELLE</b>
<b>FULVY</b>
<b>GIGNY</b>
<b>GLAND</b>
<b>JULLY</b>
<b>JUNAY</b>
<b>LEZINNES</b>
<b>MELISEY</b>
<b>MOLOSMES</b>
<b>NUITS</b>
<b>PACY SUR ARMANCON</b>
<b>PERRIGNY SUR ARMANCON</b>

<b>PIMELLES</b>
<b>QUINCEROT</b>
<b>RAVIERES</b>
<b>ROFFEY</b>
<b>RUGNY</b>
<b>SAINT MARTIN SUR ARMANCON</b>
<b>SAMBOURG</b>
<b>SENNEVOY LE BAS</b>
<b>SENNEVOY LE HAUT</b>
<b>SERRIGNY</b>
<b>STIGNY</b>
<b>TANLAY (COMMISSEY ; SAINT MARTIN)</b>
<b>THOREY</b>
<b>TISSEY</b>
<b>TONNERRE</b>
<b>TRICHEY</b>
<b>TRONCHOY</b>
<b>VEZANNES</b>
<b>VEZINNES</b>
<b>VILLIERS LES HAUTS</b>
<b>VILLON</b>
<b>VIREAUX</b>
<b>VIVIERS</b>
<b>YROUERRE</b>

## 2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet

### 2.1. Les moyens humains :

Les animateurs du relais			
Nom - Prénom	ORGEL AGNES		
Date d'embauche	AOUT 2000		
Formation initiale	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE		
Expérience(s) professionnelle antérieure	14 ans CRECHE		
Durée de travail hebdomadaire au Relais	35H00		
Formation continue envisagée			

**Joindre les fiches de postes au projet de fonctionnement.**

Si une augmentation du temps de travail de(s) animateur(s) ou une nouvelle embauche est envisagée sur la période, précisez la date prévisionnelle (mois et année) ainsi que le nombre d'etp.

*Pour rappel, la prestation de service Rpe est calculée sur la base d'un nombre d'Etp d'animateur de Rpe validé par le Conseil d'administration de la Caf ; en cas de projet d'augmentation d'Etp, le gestionnaire devra en informer la Caf.*

Autres personnels du relais			
Fonction			
Temps de travail affecté au Relais (en h/semaine)			

## 2.2. Le planning et les actions :

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du relais sur la durée du projet							
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	Horaires	7H30	8H00	8H00	7H30	7H30	
	Horaires	12H00	12H00	12H00	12H00	12H00	
Après - midi	Horaires	13H30	13H30		13H30	13H30	
	Horaires	16H30	18H00		16H30	17H00	
Total heures							

*Si plusieurs activités sont réalisées en même temps par différents animateurs, précisez l'ensemble des activités dans les cases.*

Répartition des différentes activités professionnelles		
Activités	Nombre d'heures/semaine	%
Accueil physique et téléphonique des familles (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mails aux demandes	11h00	31,43
Accueil physique et téléphonique des professionnels (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	8h00	22,86
Temps collectifs et animations en présence des enfants	5H00	14,28
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité, gestion administrative et des locaux, etc ...)	11h00	31,43
Autre(s) (préciser)		

*Le nombre d'heures / semaine valorise le travail de l'ensemble des animateurs ou salariés qui travaillent au sein du Relais.*

Le Rpe est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site monenfant.fr :  OUI

NON

Si NON, préciser s'il est prévu que le Rpe soit prochainement habilité sur le site monenfant.fr et à quelle échéance prévisionnelle ?

**Le RPE devrait demander son habilitation pour 2022**

### 2.3. Les locaux

Pour rappel, selon le référentiel national des relais petite enfance, un Rpe dispose a minima des espaces suivants :

- le bureau de l'animateur pour ses tâches administratives, les permanences d'accueil et les entretiens individuels avec les familles ou les professionnels ;
- un espace pour les animations collectives (ateliers d'éveils, animations, réunions collectives etc...).

Le bureau doit permettre la confidentialité et le Rpe doit être équipé du matériel nécessaire pour assurer un accueil et un accompagnement adéquats. Il dispose à ce titre d'un mobilier de bureau, d'un téléphone, d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un accès à internet et de la documentation spécifique (ex : revues, livres).

Le local destiné aux animations collectives et/ou aux réunions peut se trouver sur le site de la permanence ou être intégré dans un autre service déjà existant (établissements d'accueil du jeune enfant, lieu d'accueil enfants - parents, etc...). Il doit être adapté à l'accueil de jeunes enfants de telle sorte que les activités puissent être organisées dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort. L'espace doit être suffisant et doté du matériel pédagogique cohérent au regard des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Il dispose nécessairement d'une installation sanitaire adaptée pour les enfants comme pour les adultes et d'une trousse de premiers secours.

Toutes les activités du relais se déroulent sur le même site : ~~OUI~~  NON

Configuration des locaux principaux		
Le relais...	OUI	NON
... dispose d'un local spécifique	X	
... est intégré dans un autre équipement	X	
Si oui précisez lequel : <b>Pôle l'îlot Bambins</b>		
... a une signalétique		x
... dispose d'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité	X	
... dispose d'un espace réservé aux animations collectives	X	
... dispose d'une salle de réunion	X Mutualisé	
... dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes	X	
... autre : décrire (tout autre espace dédié au relais comme par exemple espace Snoezelen, potager etc...)	Mutualisé - Salle éveil - Snoezelen - Peinture - Jeux d'eau - Motricité - Cour extérieur	

Si la configuration des locaux ne respecte pas l'ensemble des attendus du référentiel national des relais petite enfance à la date d'élaboration du présent projet de fonctionnement, quelles sont les adaptations et aménagements prévus pour assurer un accueil de qualité du public et se conformer à terme au référentiel national ? A quelle échéance ?

Des activités du relais se déroulent sur plusieurs sites : OUI  NON

Si oui, veuillez compléter le tableau suivant :

Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant		
COMMUNE	Adresse	Usage*
TONNERRE 89700	EHPAD RUE ROUGEMONT	Animation
CHENEY 89700	ESAT 1 RUE DE LA CROIX BLANCHE	Animation
FLOGNY LA CHAPELLE 89360	DOJO RUE GROSEILLERS	Animation
PERRIGNY SUR ARMANCON 89390	MAM 9 CHEMIN DES TERRES VACANTES	Animation + informations

\*précisez s'il s'agit d'un lieu de permanence ou d'animation (ou autre)

## 2.4. Le matériel

Matériel à disposition		
Le relais dispose de...	OUI	NON
... un téléphone fixe	X	
... un téléphone portable		X
... un ordinateur fixe	X	
... un ordinateur portable	X	
... un photocopieur	X mutualisation	
... une imprimante		X
... un accès à internet	X	
... un logiciel de gestion	X	
... une adresse mail	X	
... matériel pédagogique et d'animation	X	
... documentations spécifiques (revues, livres etc...)	X	
... un véhicule		X

Si l'acquisition de matériel est prévue, veuillez indiquer les échéances prévisionnelles :

### **3. Le contexte territorial du Relais**

#### **Décrire en quelques lignes l'histoire du relais (origine de la création, choix du lieu d'implantation et évolutions majeures) :**

Ce 3<sup>ème</sup> contrat de projet est le fruit d'un long travail commencé en 2009 lorsque la Communauté de Communes du Tonnerrois décide de mettre en place sur son territoire un Pôle Enfance regroupant un Relais Assistantes Maternelles(RAM) et une crèche de 40 places. Une longue démarche de travail qui s'appuie sur de nombreuses réunions avec les élus, les partenaires, les directrices des 2 anciens établissements petite enfance situés à Tonnerre et qui aboutit à l'ouverture le 26 août 2013, du Pôle Enfance, « l'Îlot Bambins » géré dans un 1<sup>er</sup> temps par la Communauté de Communes du Tonnerrois (CCT) et à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 par la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » (CCLTB).

#### **Historique**

C'est le SIVOM du Tonnerrois qui met en place en août 1994 le Relais Assistantes Maternelles Girafe. Les locaux sont situés au cœur du quartier des Prés Hauts non loin du centre social.

Des ateliers délocalisés existaient sur Commissey, Lézennes et Flogny la Chapelle

En 2001, la Communauté de Communes du Tonnerrois reprend le service Relais. Agnès ORGEL responsable du Relais, met en place des ateliers sur le territoire (Commissey, quartier des Lices ...) et propose également des permanences. Des partenariats se créent avec la Maison de retraite Jacques SUISSE, Pôle d'animation d'Epineuil, multi accueil Coccinelles....

Entre 2002 et 2012, le Ram va se développer et suivre les évolutions de la législation.

- En 2004 : la mise en place de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE) et la convention collective des assistantes maternelles qui révolutionne le secteur de garde à domicile en reconnaissant le statut des assistantes maternelles. Les familles et les assistantes maternelles souhaitent désormais être aidées pour réaliser les contrats de travail, et s'informer sur la convention collective.

C'est aussi une période charnière pour le secteur économique dans le Tonnerrois, de nombreuses entreprises ferment ou délocalisent leurs activités, le chômage augmentent, de nombreuses familles quittent le territoire.

En 2009, la Communauté de Communes du Tonnerrois commence à travailler sur le projet de réalisation d'un Pôle Enfance. Un diagnostic est réalisé et montre un déficit de place d'accueil. Les 2 équipements : « A petits Pas » géré par la ville de Tonnerre (8 places) et « Coccinelles » géré par une association (18 places) sont implantés dans des locaux vieillissants et mal adaptés. La CCT décide donc de créer un Pôle Enfance de 40

places pour mieux accueillir les enfants du territoire et inciter des nouvelles familles à venir s'installer.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, c'est la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » qui est gestionnaire du Pôle petite Enfance « L'Îlot Bambins ».

Le RAM compte alors 1,5 ETP avec 1 responsable à TONNERRE et 1animatrice à ANCY LE FRANC

En janvier 2017 devant le peu de fréquentation au RAM d'ANCY LE FRANC, la collectivité décide de réorganiser le service RAM en 1 seul ETP pour couvrir le territoire.

## **Décrire en quelques lignes le diagnostic local et les enjeux pertinents pour l'activité du relais petite enfance :**

Aujourd'hui, le territoire de la Communauté de Communes compte 52 communes et 15 835 habitants et s'étend sur 788 km<sup>2</sup>.

Il est limitrophe de la Côte d'Or au sud et de l'Aube au nord.



Ce territoire est vaste et rural avec la commune de Tonnerre en pôle attractif (4700 habitants).

Elle se trouve à une heure de DIJON et à deux heures de PARIS.

Cette proximité pourrait en faire un territoire particulièrement attractif et la CCLTB met tout en œuvre pour développer la situation économique qui a connu ces dernières années un déclin important du fait de la fermeture d'usines.

Les élus s'investissent dans le maintien des services publics sur l'ensemble du territoire.

Depuis 2016, la CCLTB a la compétence enfance-jeunesse ; à ce titre elle gère l'ensemble des écoles du territoire ainsi que les accueils de loisirs, les cantines, l'accueil de la Petite enfance, les accueils périscolaires.

**La CCLTB exerce des compétences étendues sur la question de l'enfance et de la jeunesse.**

La CCLTB développe son action en direction des familles grâce au partenariat solide existant avec les institutions notamment le conseil départemental, la CAF (Caisse d'allocations Familiales) et la MSA (Mutualité Sociale Agricole) au travers :

- Un contrat enfance jeunesse 2018-2021
- Projet éducatif de territoire 2018-2021
- La compétence scolaire en lien avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Yonne
- La compétence petite enfance, enfance-jeunesse
- Le dispositif REAPP (réseau d'écoute d'appui et d'accompagnements des parents) renouvelés tous les ans avec la CAF

## **Décrire en quelques lignes la politique et les perspectives de la petite enfance sur le territoire (orientations de la Ctg, du Sdsf ou autres) :**

Un des enjeux identifiés par les élus est **l'attractivité du territoire**.

Par conséquent, dans le cadre de l'exercice de la compétence petite enfance, enfance-jeunesse, l'amélioration des modes d'accueils (ASSMAT ; MAM, ALSH, ...) reste une préoccupation.

En effet, face à la baisse du nombre d'Assistantes maternelles (constat national), et la demande croissante des familles pour un mode d'accueil collectif, la CCLTB à fait le choix en collaboration avec ses partenaires, de travailler sur un projet d'agrandissement de la crèche dès 2023 (12 places complémentaires aux 40 places actuelles).

Le besoin a été identifié notamment dans le cadre de la démarche « Convention Territoriale Globale », ce dispositif remplacera le CEJ à compter de janvier 2022.

Parallèlement à ce projet, la volonté est de renforcer les missions du Relais Petite Enfance notamment par le biais du guichet unique. Ce service permettra de centraliser les demandes et par conséquent d'être davantage réactif et d'apporter des réponses adaptées aux besoins des familles.

La CCLTB étant un territoire rural est très étendu, il est indispensable de rester en veille sur la situation « d'accueil petite enfance », de poursuivre la réflexion d'une offre complémentaire, et de susciter l'intérêt de nouvelles vocations d'assistantes maternelles.

De plus, la mutualisation entre le relais et la crèche est une réelle plus-value en termes de qualité de service (utilisation salle de motricité, snoezelen...).

## Décrire en quelques lignes l'intégration et la participation du RPE dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance :

Instances locales et départementales	Instance existante sur le territoire Oui/non	Participation du Ram Oui/non	Contributions de la responsable dans les thèmes abordés	Evolutions envisagées quant à la participation
<b>Comité de pilotage du RPE</b>	oui	oui	Organisation : - du bilan annuel - de l'évaluation - du projet de fonctionnement Ecriture Présentation	Inviter Renouer et l'UNA lors du comité de pilotage
<b>Convention Territoire Globale</b>	oui	non	Préparation pour la partie RPE	Participation de la responsable du RPE ?
<b>Commission d'attribution des places</b>	oui	oui	Pré-inscription avec les familles  Organisation et présentation de la CAP	Réouverture aux parents élus au Conseil de crèche ?
<b>Réunions avec les services de PMI et CAF</b>	oui	oui	RIPA à Tonnerre avec présentation du RPE  Fichiers PMI des assistantes maternelles  Organisation de réunions à thèmes avec les assistantes maternelles  Réseau des RPE	
<b>Commission enfance</b>	oui	non	Lieu ressources d'informations	Participation de la responsable du RPE ?

**L'organisation territoriale de l'information des familles sur les modes d'accueil :** Le RPE est guichet unique depuis l'ouverture du Pôle en 2013, il recueille les demandes des familles, donne des informations de premier niveau puis oriente vers les structures correspondantes à la demande spécifique.  
 Le site de la CCLTB présente l'ensemble des offres d'accueil du territoire.

## Décrire en quelques lignes les partenariats engagés par le RPE avec les autres équipements de son territoire (ludothèque, bibliothèque etc.)

<b>PARTENAIRES (locaux, institutionnels, financiers, animations, etc.)</b>	<b>MODALITE DU PARTENARIAT (à mettre en œuvre, à développer, forme, implication, fréquence, outils, etc.)</b>
<b>Bibliothèque municipale Flogny la Chapelle</b>	Utilisation des locaux, animations des temps lectures convention mairie/CCLTB ?
<b>Médiathèque Tonnerre Janvier 2022</b>	Utilisation des locaux, animations des temps lectures convention mairie/CCLTB ?
<b>EHPAD Jacques SUISSE Tonnerre</b>	Animations et temps festifs avec les résidents Rencontre 1 fois par mois convention EHPAD/CCLTB ?
<b>ESAT Cheney</b>	Animations et temps festifs avec les résidents Partage autour du jardin et des animaux à l'EPMS ou au Relais avec échanges de graines, fruits et légumes. convention ESAT/CCLTB ?
<b>DOJO Flogny la Chapelle</b>	Animations convention mairie/CCLTB
<b>EAJE L'Îlot Bambins</b>	Ateliers en communs au Pôle
<b>Relais Chablis</b>	Pique-nique et réunions Inter Relais
<b>Locaux : UNA, PMI, Mairies</b>	Selon besoins

*La formalisation du projet sert à établir une feuille de route pour la prochaine période pluriannuelle. Elle doit partir d'un diagnostic et établir les perspectives, projets et pistes d'actions envisagées pour chacune des missions détaillées au sein du référentiel national.*

*Le diagnostic des missions consiste à faire l'état des lieux des actions mises en place par le relais et d'en tirer des enseignements/constats afin d'identifier des axes d'amélioration ou d'éventuelles nouvelles actions à mener.*

### 3.1. L'information et l'accompagnement des familles

#### Thème 1 : Informer les familles

##### Informar les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire

DIAGNOSTIC																										
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés																									
<p><b>Guichet Unique</b> Présenter aux parents les différents types de modes de garde (collectif, individuel) présents sur le territoire pour un accueil adapté à leur besoin.</p> <p>Information équitable sur les différents modes d'accueil (individuels et collectifs)</p> <p>Réduction du temps de recherche pour les parents</p> <p>Mise en relation des parents avec les AM disponibles</p>	<p>Dans le cadre d'un rendez-vous ou d'un accueil téléphonique, le RPE accompagne les familles dans leur recherche sur les différents modes d'accueil sur le territoire pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier leurs besoins</li> <li>Les renseigner sur les structures collectives et l'accueil individuel présent sur le territoire</li> <li>Les orienter vers le site monenfant.fr pour les aides de la CAF</li> <li>Leur transmettre la documentation relative à l'accueil de l'enfant et les adresses des sites utiles</li> <li>Leur dispenser des informations de premier niveau en matière de droit du travail.</li> </ul> <p>Baisse important du nombre d'assistantes maternelles sur le territoire</p> <p>Une fiche d'accueil de disponibilité est envoyée aux assistantes maternelles plusieurs fois par an pour recenser les places et mettre en relation les familles avec les assistantes maternelles disponibles.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2018</th> <th>2019</th> <th>2020</th> <th>2021</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Assistants Maternelles</td> <td>90</td> <td>79</td> <td>73</td> <td>68</td> </tr> </tbody> </table> <p>Très forte augmentation des pré-inscriptions pour l'accueil collectif qui oblige des refus et une liste d'attente importante.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Pré -inscriptions</th> <th>2018</th> <th>2019</th> <th>2020</th> <th>2021</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Familles</td> <td>42</td> <td>48</td> <td>45</td> <td>92</td> </tr> <tr> <td>Enfants</td> <td>43</td> <td>51</td> <td>49</td> <td>96</td> </tr> </tbody> </table>		2018	2019	2020	2021	Assistants Maternelles	90	79	73	68	Pré -inscriptions	2018	2019	2020	2021	Familles	42	48	45	92	Enfants	43	51	49	96
	2018	2019	2020	2021																						
Assistants Maternelles	90	79	73	68																						
Pré -inscriptions	2018	2019	2020	2021																						
Familles	42	48	45	92																						
Enfants	43	51	49	96																						
<p>Distribuer la liste des AM à jour</p> <p>Recenser les places disponibles chez les AM</p>	<p>La liste des assistants maternelles est envoyée au RPE par le Conseil Départemental tous les mois pour une mise à jour.</p> <p>Recenser les places disponibles en envoyant une fiche disponibilité 2 à 3 fois par an</p>																									

<b>ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE</b>					
<b>N°</b>	<b>Description de l'action</b>	<b>Moyens alloués</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Echéances prévisionnelles</b>	<b>Indicateurs d'évaluation</b>
1	Présenter aux parents les différents types de modes de garde (collectif, individuel) présents sur le territoire	Plaquette du Pôle l'îlot Bambins	Un accueil adapté à leur besoin	2023	Nombre d'enfants gardés sur le territoire
2	Guide des différents modes d'accueil sur le territoire	Ce guide pourra être travaillé avec le service communication	Une meilleure connaissance de l'offre d'accueil pour les familles	2024	Nombre de familles ayant contacté le RPE pour des informations sur les différents modes d'accueil
3	Actualiser les outils de communication	Utiliser différents outils de communication : - Site internet - Articles de presse - Lettre CCLTB	Valoriser les modes d'accueil sur le territoire	2023	Nombre de supports de communication
4	Communiquer sur la garde à domicile pour les familles qui ont des besoins spécifiques (horaires de nuit, travail le weekend, accueil avant 7h00 et après 19h00,...) les orienter vers la garde à domicile	Permanences téléphoniques ou physiques  Mails	Des familles mieux informées sur la possibilité d'un accueil à domicile	2023	Nombre de familles informées sur la garde à domicile

## Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Le RPE renseigne les parents sur les différents modes de garde de la CCLTB : Assistants maternels : Disponibilité sur leurs agréments Crèche : Pré inscriptions Préparation de la Commission d'Attribution des Places Garde à domicile : Liste des associations du secteur ALSH : documentation sur les différentes structures	Facilité la recherche de mode de garde en centralisant les demandes en un seul et unique lieu (assistants maternels, crèche et garde à domicile).

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Identifier les assistants maternels qui ne sont pas inscrit sur <a href="http://www.monenfant.fr">www.monenfant.fr</a>	Question posé sur la fiche de disponibilité	De plus en plus d'assistants maternels s'inscrivent sur l'outil	2022	Nombre d'assistants maternels qui se sont inscrit sur le site dans l'année
2	Sensibiliser les assistants maternels à la mise à jour de leur profil sur le site <a href="http://www.monenfant.fr">www.monenfant.fr</a>	Information auprès des assistants maternels via les contacts directs et les courriers	De plus en plus d'assistants maternels se mettent à jour sur l'outil	2022	Nombre d'assistants maternels qui se sont mis à jour sur le site dans l'année
3	Lister les modes de garde à domicile	Etablir un livret avec les structures organisant les gardes à domicile	Facilité les démarches pour les familles en horaires atypiques	2025	Nombre de famille en demande de garde à domicile

### Le guichet unique d'information (mission renforcée)

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de guichet unique d'information

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
<p>Dans le cadre de son offre de service la CCLTB souhaite une habilitation pour un RPE guichet unique.</p> <p>Il est déjà positionné sur le territoire comme le point unique d'entrée des familles en matière d'information sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire.</p> <p>Le RPE cerne les besoins des familles, leur présente les modes d'accueils existants et les accompagne dans leur choix pour trouver la solution la plus adaptée.</p> <p>Le RPE reçoit les familles, organise et présente la Commission d'Attribution des places.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Centralisation des demandes	habilitation	Centraliser les demandes et orienter les familles vers les modes d'accueil correspondant à leurs besoins et dans le respect de leur préférence	2022	Nombre de demandes en lignes
2	Communication	Site internet de la CCLTB Bulletin de la CCLTB Facebook CCLTB	Parcours simplifié pour les familles à la recherche d'un mode d'accueil	2022	Nombre de demandes en lignes

## Thème 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

### Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
L'accueil au domicile de l'assistante maternel est le mode d'accueil le plus répandu sur le territoire pour les enfants de moins de 3 ans, Sur l'ensemble du territoire le RPE est reconnu comme un lieu ressources pour toutes les questions de contractualisation entre parent et assistant maternel.	Une tension entre l'offre et la demande s'est intensifiée avec le départs de nombreux assistants maternels (reconversion professionnel; retraite,,,,) et l'arrivée de nouvelles familles. A ce jour, les temps d'ouverture du RPE répondent aux attentes du public.

<b>ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE</b>					
<b>N°</b>	<b>Description de l'action</b>	<b>Moyens alloués</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Echéances prévisionnelles</b>	<b>Indicateurs d'évaluation</b>
1	Sensibiliser les assistants maternels à la mise à jour de leur profil sur les sites monenfant.fr et yonne-asmat.org	Fiche accueil et de disponibilité	Les sites actualisés facilitent les recherches des familles	2024	Nombre d'assistants maternels qui se sont mis à jour sur les sites
2	Renforcer le partenariat avec la PMI pour l'accompagnement de certaines familles	Echanges téléphoniques et physiques avec les professionnels du secteur		2023	Nombre d'entretiens téléphoniques et physiques avec la PMI  Nombre de familles accompagnées par le RPE et la PMI
3	Informier et orienter sur la garde à domicile pour les parents qui ont des besoins spécifiques.	Permanences téléphoniques ou physiques	Des familles mieux informées sur la possibilité d'un accueil à domicile	2024	Nombre de familles informées sur la garde à domicile

## Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur

DIAGNOSTIC					
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés				
Diminution des contacts physiques mais une augmentation des familles qui correspondent par mails et rendez-vous téléphoniques, cela est dû au télétravail des parents.	Contacts	2018	2019	2020	2021
	Visites	144	190	94 (télétravail)	118 (télétravail)
	Appels + Mails (reçus et envoyés)	2536	2592	3202	1720

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Organiser des réunions d'informations pour les parents. Ces réunions seront à destination des parents et futurs parents : information de premier niveau sur les aides PAJE, la contractualisation, la rémunération d'un assistant maternel, la déclaration PAJEMPLOI,...	Créer un diaporama de présentation pour les réunions  Actualisation des informations via les formations juridiques de la responsable RPE et une veille régulière de la part de la responsable.  Communiquer les sites monenfant.fr et yonne-asmato.org	Des contrats mieux rédigés, donc moins de litiges entre parent et assistant maternel  Un meilleur positionnement des parents dans leurs rôles de parent - employeur  Le RPE identifié comme un lieu ressources et de neutralité pour des questions de premier niveau d'information	2024	Questionnaire de satisfaction  Nombre de contacts moyen par semaine  Nombre de réunions d'informations collectives Nombre de participants aux réunions  Nombre de rendez-vous individuel en amont du contrat

## 4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

### Informers les professionnels sur le métier

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
L'accueil chez les assistants maternels est le mode le plus répandu sur le territoire. Cependant, au fil des années, le nombre d'assistants maternels agréés diminue suite aux départs en retraite et aux reconversions professionnelles.	Le RPE est bien identifié par les nouveaux assistants maternels agréés et les porteurs de projet MAM. Le RPE oriente les candidats à l'agrément et les porteurs de projets MAM vers le Département 89

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Promouvoir les réunions info candidats organisées par le CD89	Proposer des rendez-vous individualisés avant d'envoyer leur candidature	Une augmentation de candidats aux réunions d'information du CD89  Augmenter le nombre d'agréés	2022	Nombre de candidats aux réunions d'informations  Nombre de nouveaux assistants maternels
2	Orienter les personnes intéressées aux réunions organisées par le CD89	Rendez-vous physique ou téléphonique	Le RPE reconnu comme un lien de soutien dans l'exercice du métier  Augmenter le	2022	Nombre de nouveaux assistants maternels

			nombre d'agréés		
3	Accompagner et accueillir les nouveaux assistants maternels	<p>Contacteur chaque nouvel assistant maternel</p> <p>L'invité à participer aux différentes actions du RPE</p> <p>L'invite à participer aux permanences du RPE</p>	<p>Le RPE comme un service identifié et reconnu par les nouveaux agréés</p> <p>Créer un lien de confiance avec les nouveaux agréés</p>	2022	<p>Nombre de contacts « candidats à l'agrément »</p> <p>Nombre de rendez-vous téléphoniques ou physiques avec un « candidat à l'agrément »</p>
4	Accompagner les porteurs de projet MAM	<p>Rendez-vous physiques ou téléphoniques pour échanger sur leur projet et leur présenter la situation sur le territoire : besoin des familles, l'offre et la demande</p> <p>Orienter vers la CAF ET PMI pour un accompagnement</p>	Nouveaux projets MAM	2025	<p>Nombre de rendez-vous téléphoniques ou physiques</p> <p>Nombre de projets</p>
5	Accompagner la garde à domicile	<p>Rendez-vous physiques ou téléphoniques</p> <p>Utiliser la convention collective « Garde à domicile »</p>	Recenser les gardes à domicile	2025	Nombre de contacts garde à domicile

**Informier et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr**

<b>DIAGNOSTIC</b>	
<b>Etat des lieux</b>	<b>Constat et enjeux identifiés</b>
<p>Un faible nombre d'assistants maternels à jour et inscrit sur le site, malgré la sensibilisation et l'accompagnement des assistants maternels à cet outil.</p> <p>L'outil informatique et l'accessibilité à ce site sont des freins pour certains professionnels : peu mettent à jour leur profil</p> <p>Une information personnalisée par téléphone est donné quand la feuille d'accueil revient avec une réponse négative sur « inscrit sur Monenfant.fr »</p>	<p>Une augmentation du nombre d'assistants maternels inscrit sur le site à été possible suite à la fiche d'accueil et un appel de sensibilisation personnalisé à chaque assistant maternel après un retour négatif à la question « êtes-vous inscrit sur Monenfant.fr ».</p>

<b>ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE</b>					
<b>N°</b>	<b>Description de l'action</b>	<b>Moyens alloués</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Echéances prévisionnelles</b>	<b>Indicateurs d'évaluation</b>
1	Réunion d'accompagnement pour l'utilisation du site	Réunion en soirée ou le samedi	Site mon enfant.fr plus attractif	2023	Nombre d'assistants maternels qui l'utilisent
2	Accompagnement personnalisé	Rendez-vous physique	Augmentation des inscriptions	2022	Nombre d'assistants maternels inscrits
3	Information des inscriptions	Fiche d'accueil envoyé 3 à 4 fois par an  Information sur le Planning d'activités	Augmentation des inscriptions	2024	Nombre d'assistants maternels inscrits

## Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels

<b>DIAGNOSTIC</b>	
<b>Etat des lieux</b>	<b>Constat et enjeux identifiés</b>
<p>Le RPE tend chaque jour à accompagner ces assistants maternels à travers les entretiens téléphoniques ou physiques, les échanges en espaces-jeux ou les actions proposées. Les assistants maternels se sentent écoutés et soutenus par le RPE. Des conseils ou des pistes de réflexions émergent de ces échanges.</p>	<p>Les assistants maternels ont besoin de ces temps d'échanges entre collègues et de partage d'expériences pour leur bien-être et leur épanouissement professionnel.</p> <p>Malgré l'accompagnement proposé, certains assistants maternels peuvent toujours se sentir en difficultés.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Offrir des espaces d'échanges pour les assistants maternels en dehors de leur temps de travail	Soirées avec des intervenants extérieurs  Une ou deux conférences par an.	Des espaces de professionnalisation considérés comme des lieux ressources pour les professionnels.	2023	Nombre d'assistants maternels Présents
2	Soutenir les assistants maternels dans la difficulté rencontrée dans l'exercice de leur métier : La fatigue physique  Les relations conflictuelles avec les parents employeurs  La conciliation entre la vie personnelle et la vie professionnelle  L'isolement professionnel  Le travail à son domicile	Développer des soirées d'échanges à thèmes à destinations des assistants maternels : Soirée fiches (départ de l'enfant ; Médicaments ; Livret d'accueil,...)  Favoriser les échanges professionnels et partager des idées éducatives en espaces jeux, en rendez-vous, par téléphone, par mail, par la page Facebook de la CCLTB	Une offre d'actions diversifiée, en réponse aux besoins des professionnels.  Valoriser les compétences et les savoir faire des assistants maternels  Des assistants maternels qui se sentent soutenus par le service  Une volonté des assistants maternels à poursuivre leur métier  Moins d'assistants maternels ayant la volonté d'une reconversion professionnelle  Le RPE identifié comme un service de soutien aux assistants maternels	2024	Nombre d'assistants maternels

## Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

### Organiser des ateliers d'éveil

DIAGNOSTIC				
Etat des lieux			Constat et enjeux identifiés	
<p>Le RPE intervient sur 3 structures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le RPE</li> <li>- Les salles de la crèche (motricité, jeux d'eau, éveil et snoezelen) et l'extérieur du Pôle l'Îlot Bambins.</li> <li>- DOJO de Flogny la Chapelle</li> </ul> <p>Le RPE à 5 partenariats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ESAT de Cheney</li> <li>- EHPAD de Tonnerre</li> <li>- Médiathèque de Tonnerre</li> <li>- RPE de Chablis</li> <li>- Crèche</li> </ul> <p>Un planning est envoyé tous les mois aux assistants maternels et parents.</p> <p>Les participants (assistants maternels ou parents) peuvent arriver et repartir quand ils le souhaitent.</p> <p>Une inscription est demandée pour gérer le nombre de participant.</p>			<p>Les ateliers sont bien occupés sans être saturés</p> <p>L'accueil entre 10h00 et 11h00 semble convenir au participant.</p> <p>Le RPE communique sur le service à travers le site internet de la CCLTB, sur le site Facebook de la CCLTB, lors des permanences téléphoniques et physiques avec les assistants maternels et les parents.</p> <p>Certains assistants maternels ne fréquentent pas les ateliers pour différentes raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ils n'utilisent pas leur voiture.</li> <li>- Ils n'ont pas l'autorisation de transporter les enfants.</li> <li>- Ils n'ont pas le permis de conduire.</li> <li>- L'heure d'arrivée des enfants est échelonnée.</li> </ul> <p>A noter, selon les périodes de l'année, les assistants maternels fréquentent plus ou moins les ateliers.</p> <p>En effet lorsqu'ils accueillent des nouveaux enfants, un temps d'adaptation est nécessaire chez eux avant de venir en ateliers.</p> <p>De plus, certains enfants ont encore besoin d'une sieste le matin. Pour respecter le rythme des enfants, les assistants maternels ne fréquentent pas ou peu les ateliers sur ces périodes.</p> <p>La fréquentation globale des assistants maternels en ateliers est positive jusqu'à la période COVID 19 ou les ateliers ont été régulièrement annulés. (mi-mars 2020 à mi-juin 2020 et de 1er octobre 2020 à mi-mai 2021).</p>	
	2018	2019	2020	2021
Nombre d'enfants différents ayant participé	87	75	46	55
Nombre de parents ayant participé	8	1	0	0
Nombre d'assistant s maternels ayant participé	25	22	15	12
Nombre de séances	94	99	45	45

<b>ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE</b>					
<b>N°</b>	<b>Description de l'action</b>	<b>Moyens alloués</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Echéances prévisionnelles</b>	<b>Indicateurs d'évaluation</b>
1	Spectacle en fin d'année pour les enfants	Invitation envoyé aux assistants maternels  Communication de ce spectacle sur le planning envoyé aux assistants maternels et aux familles	Offrir un moment de convivialité et de partage entre les assistants maternels et les familles	2022	Nombre de participants : assistants maternels, parents et enfants
2	Pique-Nique : EHPAD Relais CHABLIS ESAT CHENEY	Communication des pique-niques sur le planning envoyé aux assistants maternels et aux familles	Offrir des moments de convivialité et de partage entre assistants maternels, familles et partenaires	2022	Nombre de participants : assistants maternels, parents et enfants

**L'analyse de la pratique (mission renforcée) :**

**Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission renforcée « analyse de la pratique »**

<b>Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée</b>

<b>ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE</b>					
<b>N°</b>	<b>Description de l'action</b>	<b>Moyens alloués</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Echéances prévisionnelles</b>	<b>Indicateurs d'évaluation</b>

## Accompagner le parcours de formation des professionnels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Depuis plusieurs années le RPE sensibilise les assistants maternels au départ en formation.</p> <p>Une net hausse des départs entre 2018 et 2020 ;</p> <p>Une baisse de mobilisation des assistants maternels a été constatée du fait des confinements et du COVID 19. Les assistants maternels apprécient l'accompagnement du RPE en termes de démarche admiratives.</p> <p>Des réunions d'informations ont été proposées.</p> <p>Afin de favoriser le départ, le RPE propose des sessions sur le territoire ou en partenariat avec les RPE voisins</p> <p>Le partenariat avec les RPE voisins ont permis de mutualiser les compétences et de proposer une variété de formations tout au long de l'année.</p> <p>En travailler en réseau a permis de valider des sessions de formation en obtenant suffisamment de participant.</p> <p>Chaque formation doit accueillir 6 ou 8 participants minimums.</p> <p>De plus, avec cette organisation, les assistants maternels rencontrent des professionnels d'autres territoires.</p> <p>Certains assistants maternels se sont formés à distances.</p> <p>Cette solution a pu mobiliser de nouveaux assistants maternels qui ne souhaitaient pas se former le samedi ou sur leur temps de travail.</p> <p>Une appréhension existe pour lors du premier départ, après la plupart des assistants maternels sont ravis et réitèrent l'expérience.</p> <p>Certains parents sont surpris de leur rôle à jouer sur le départ en formation de leur salarié.</p> <p>Les démarches administratives peuvent être un frein et faire peur. Les explications de l'animatrice RPE rassurent et clarifient les démarches.</p>	<p>Sensibiliser à la formation a été un objectif pour le RPE</p> <p>Un groupe d'assistants maternels a une réelle volonté de se professionnaliser, d'autant plus que les formations se sont toutes effectuées en dehors de leur temps de travail(le samedi).</p> <p>La mise en place de formations communes entre RPE a permis d'apporter une richesse dans la proposition de formations. Les assistants maternels apprécient les échanges et les rencontres avec les assistants des autres territoires.</p> <p>Le regroupement de plusieurs RPE a permis également une offre de proximité.</p> <p>Les assistants maternels ont accès à des formations aux alentours de leur domicile, ce qui encourage leur départ en formation.</p>

<b>ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE</b>					
<b>N°</b>	<b>Description de l'action</b>	<b>Moyens alloués</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Echéances prévisionnelles</b>	<b>Indicateurs d'évaluation</b>
1	Programmation des formations annuellement aux assistants maternels (décembre/janvier)	Livret de formations travaillé par le RPE avec des propositions	Les assistants maternels peuvent se projeter et anticiper un futur départ en formation	2023	Nombre de départ en formation
2	Sensibiliser les parents aux départs en formations de leur assistant maternel	Pendant les entretiens physiques avec les parents	Une valorisation pour les professionnels et l'intérêt de ces formations pour l'assistant maternel et l'accueil de leur enfant	2023	Nombre de départ en formation

Thème 3 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier

**Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels**

<b>DIAGNOSTIC</b>	
<b>Etat des lieux</b>	<b>Constat et enjeux identifiés</b>
<p>Au fils des années, le nombre d'assistants maternels diminue : La population est vieillissante, ce qui induit des départs en retraite.</p> <p>Certains assistants maternels changent de métiers au vu des contraintes rencontrées : isolement professionnel, relation difficile avec les parents employeurs, fatigue physique et psychologique...</p>	<p>Ce constat est problématique car l'accueil chez les assistants maternels est le mode de garde le plus répandu.</p> <p>Sur certaines communes l'offre d'accueil individuel est saturée.</p>

<b>ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE</b>					
<b>N°</b>	<b>Description de l'action</b>	<b>Moyens alloués</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Echéances prévisionnelles</b>	<b>Indicateurs d'évaluation</b>
	Recenser les assistants maternels en sous activité	Fiche Assistants maternels envoyé 3 ou 4 fois par an	Diminution du nombre d'assistants maternels en sous activité	2024	Nombre d'assistants maternels en sous activités

### Promouvoir le métier d'assistant maternel

<b>DIAGNOSTIC</b>	
<b>Etat des lieux</b>	<b>Constat et enjeux identifiés</b>
<p>Régulièrement le RPE publie des articles dans la presse locale, le site internet de la CCLTB, le journal communautaire, Facebook de la CCLTB pour présenter les différentes actions proposées sur le secteur.</p> <p>Le RPE met en avant la participation des assistants maternels et leur volonté de s'enrichir professionnellement. Cette communication permet ainsi de valoriser le métier auprès du grand public.</p>	<p>Pour répondre aux besoins d'accueil des enfants, il est primordial de mettre en place des actions pour la promotion du métier d'assistant maternel.</p> <p>Le RPE a participé au Forum Départemental Emploi-Insertion .2 personnes ont été renseigné sur le métier d'assistants maternels et garde à domicile.</p> <p>Le RPE a participé à la semaine de l'orientation au Collège Abel Minard pour aider les jeunes dans la construction d'un parcours professionnel et la découverte du métier d'assistant maternel.</p>

<b>ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE</b>					
<b>N°</b>	<b>Description de l'action</b>	<b>Moyens alloués</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Echéances prévisionnelles</b>	<b>Indicateurs d'évaluation</b>
1	Partenariat avec le Lycée Chevalier d'Eon	Présentation du métier avec la présence d'assistants maternels	Augmentation des demandes d'agrément	2024	Nombre de demande d'agrément d'assistants maternels
2	Partenariat avec Pôle Emploi	Réunions d'information avec la présence d'assistants maternels	Augmentation des demandes d'agrément	2023	Nombre de demande d'agrément d'assistants maternels
3	Proposer des articles sur le métier d'assistant maternel : Présentation du métier, témoignages, les formations. Communiquer ces articles sur le site internet et le Facebook de la CCLTB	Réunions de travail avec le service communication et inviter des assistants maternels  Témoignages d'assistants maternels	Augmentation des demandes d'agrément	2023	Nombre de demande d'agrément d'assistants maternels

**La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de promotion renforcée de l'accueil individuel

<b>Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée</b>

<b>ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE</b>					
<b>N°</b>	<b>Description de l'action</b>	<b>Moyens alloués</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Echéances prévisionnelles</b>	<b>Indicateurs d'évaluation</b>